

**Sujet :** Notification d'absence d'avis de l'autorité environnementale concernant le PCAET des Portes-de-Vassières ( PP-2019-9370)

**De :** DREAL Nouvelle-Aquitaine/MEE/PPSP (Pôle plans schémas programmes) emis par VIEAU Jocelyne (Assistante) - DREAL Nouvelle-Aquitaine/MEE/PPSP <ppsp.mee.dreal-na@developpement-durable.gouv.fr>

**Date :** 21/07/2020 à 10:00

**Pour :** cc-portesdevassiviere@wanadoo.fr

Monsieur le Président de la communauté de communes des Portes-de-Vassivière,

Je vous informe que votre demande relative au dossier cité ci-dessus a fait l'objet d'une absence d'avis émis par la MRAe (Mission Régionale de l'Autorité environnementale) dans le délai de trois mois prévu à l'article R122-21 du Code de l'environnement.

Cette information sera publiée sur le site internet suivant : <http://www.mrae.developpement-durable.gouv.fr/>

Je vous remercie par avance de bien vouloir accuser réception de ce mail pour le bon suivi du dossier.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

--

Sarah DAL ZOVO  
Assistante du pôle plans-schémas-programmes  
DREAL Nouvelle-Aquitaine  
Mission évaluation environnementale  
Tél. 05.56.93.32.50  
Cité administrative  
Rue Jules Ferry - CP 55 - 33090 Bordeaux cedex